

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

... FACTEURS D'ORGUES ...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 62 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc. ....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve.  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

## ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,**  
**MONTREAL.**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIE,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre      Téléphone 263      Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Ro.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES



ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.  
REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.  
PLACAGE DE MENUS, OBJETS, MEDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GENERALES.  
Spécialité : VERNISSAGE A L'OR (VERNIS FRANÇAIS.)

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de CONCURRENCE,

SATISFACTION GARANTIE

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

A. GIROUX, Gérant. - - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 785. — Les Quarante-Heures, 785.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Deuxième centenaire de Notre-Dame de Foy au Canada, 786. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Exposition du Saint Sacrement avec le ciboire, 793. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 794. — LES LIVRES ; 793.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Un fléau national, 797. — FAITS ET ŒUVRES : Les retraites fermées féminines, 799.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

**Dimanche, 27 août.** — XI ap. Pent. et 5 d'août. Du Dim.  
**Lundi, 28.** — S. AUGUSTIN, évêque, conf et doct.  
**Mardi, 29.** — DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE, *dbl. maj.*  
**Mercredi, 30.** — STE-ROSE DE LIMA, vierge.  
**Jéudi, 31.** — S. RAYMOND NONNAT, conf.  
**Vendredi, 1 septembre.** — S. GILLES, abbé.  
**Samedi, 2.** — S. ETIENNE, roi de Hongrie, conf.  
**Dimanche, 3.** — XII ap. Pent. et 1er sept. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

---

27 août, Stoncham. — 28, Ste-Rose. — 29, St-Alexandre. — 30, St-Séverin. — 31, St-Raymond. — 2, sept., St-Damien. — 3, St-Patrice de Québec ; St-Vallier.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### DEUXIÈME CENTENAIRE DE NOTRE-DAME DE FOY AU CANADA

#### IV

Mais si notre madone ne suivit pas les Hurons à Lorette, ne prit-elle pas son vol vers d'autres lieux plus éloignés encore ?

Une pieuse revue américaine, le *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, organe du pèlerinage d'Auriesville, <sup>(1)</sup> dans l'État de New-York, dans sa livra<sup>n</sup> son de janvier 1897, dit qu'elle fut emportée au pays Mohawk par le P. de Lamberville. D'après l'auteur de l'article cité, cette *pérégrination* aurait eu lieu "à l'occasion du départ des Hurons de Québec en 1675." <sup>(2)</sup> Il y a dans ces quelques mots deux grosses inexactitudes qui déjà ne permettent guère de faire grand fonds sur l'autorité historique de la revue. Les Hurons ne partirent pas de Québec, mais de Sainte-Foy, et non en 1675, mais en 1673. <sup>(3)</sup> Le *Pilgrim* est plus dans le vrai lorsque, — dans le même article, d'ailleurs, — accordez ces assertions comme vous pourrez, — il écrit : " Les Pères jésuites belges, en l'année 1675, envoyèrent à la *Mission des Martyrs* une statue de la bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Foy (*Virgo fidelis*) qui fut donnée à l'église Sainte-Marie, située à l'endroit où se trouve aujourd'hui Palatine Bridge. "

---

(1) Ce lieu, l'ancien Gandagouagué de la tribu des Agniers ou Mohawks, avait reçu du P. Jogues le nom de *Mission des Martyrs*, consacré bientôt par la mort héroïque du saint missionnaire et de son angélique compagnon, René Goupil. C'est là que fleurit plus tard " le lys de la tribu des Mohawks. " Catherine Tégakouita.

(2) Nous empruntons les citations du *Pilgrim* à l'*Histoire* — déjà citée — de *Notre-Dame de Lorette*, par M. le chanoine Lindsay, pp. 136, s. On y trouvera plus de détails sur ce que nous ne faisons ici que résumer.

(3) Une erreur plus grave consiste à dire que " comme Notre-Dame de Foy en Belgique elle — la statue envoyée à la mission des Martyrs — est disparue depuis deux cents ans. " *Ibid.* La N.-D. de Foy de Belgique couronnée en 1909 par Mgr Heylen, évidemment n'est pas disparue depuis deux cents ans. Pendant la révolution française, les armées de la république volèrent bien la châsse d'argent qui la contenait, mais laissèrent la statue qui était sans valeur vénale. Voir notre article sur N.-D. de Foy, *Nouv. France*, oct. 1904, p. 471.

Le P. Dablon, dans son *Etat présent des missions de la Nouvelle-France, 1675*, parle de cette statue et attribue à sa présence la ferveur de la mission des Agniers. Après avoir raconté les progrès du christianisme parmi les farouches guerriers, il ajoute : " Pour moi, j'attribue ces conversions à la bonté de la Très Sainte Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foye. Jepuis dire que depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l'Eglise d'Agné a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des nouveaux va s'augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, avec toute la pompe possible. " (4)

Le P. Dablon, ou plutôt le P. Bruyas qui tient, ici, la plume, veut-il dire " une image de Notre-Dame de Foy, " ou " une image qu'on lui avait envoyée du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy en Belgique ? " (5)

Le grand historien catholique américain, John Gilmary Shea, adopte ce dernier sens. En effet, sans autre appui que ce texte, qu'il traduit littéralement, il écrit : " The fervor of those already christian was revived by the reception of a statue of the blessed Virgin received from the Shrine of Notre-Dame de Foye,—la ferveur de ceux qui étaient déjà chrétiens fut ravivée par la réception d'une statue de la Sainte Vierge venue du Sanctuaire de Notre-Dame-de-Foye. " (6) Si l'on adopte cette traduction, la simple logique exige que ce sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy *sine addito* — sans autre désignation — soit le sanctuaire principal, celui de Belgique. Et, alors, il n'y a pas à s'inquiéter du sort de notre statue. Mais la traduction de Gilmary Shea n'est pas certaine et, dans l'édition Burrows, on adopte un autre sens : (7) . . . " The Most Blessed Virgin, a miraculous image of whom, as our Lady of Foye, has been sent us — . . . la Bienheureuse Vierge Marie dont une miraculeuse image, *sous le titre* de Notre-Dame de Foye, nous a été envoyée. "

(4) Edit. Burrows, vol. LIX, p. 238.

(5) La phrase est fort ambiguë. Si les règles du trait-d'union avaient été alors ce qu'elles sont maintenant, il n'y aurait pas eu d'ambiguïté. Pour une statue de Sainte Vierge sous ce titre, on aurait écrit: *Notre-Dame de Foy*, et, pour le lieu d'où elle venait: *Notre-Dame-de-Foy*.

(6) *The Catholic church in colonial days*, 1886, p. 298.

(7) *Etat des missions, Relation de 1675*. Vol. LIX, p. 239. Voir aussi p. 19.

Et c'est là, croyons-nous, la vraie signification de la phrase mal bâtie du P. Bruyas. La statue de Gandagouagué était donc une Notre-Dame de Foy. Envoyée par qui, d'où ? On ne le dit pas. On ne dit pas davantage qu'elle eût été apportée par le P. de Lamberville. Donc, affirmer que c'était la nôtre est une affirmation absolument gratuite ; ajoutons, absolument fausse.

Ce n'était pas et ce ne pouvait pas être la nôtre. Pourquoi ? Pour l'excellente raison qu'elle était restée dans la chapelle érigée en son honneur. Celui qui nous en assure était l'homme au monde le mieux placé pour le savoir, et en rendre témoignage : le P. Bouvart. Dans la relation de Lorette <sup>(8)</sup> en mars 1675, après avoir dit que le zèle pour la gloire de la Sainte Vierge avait porté les missionnaires à lui élever un nouveau sanctuaire sur le modèle de Lorette en Italie, le Père ajoute : " Sans donc abandonner Notre-Dame de Foy que nous avons fait bâtir il y a cinq ans et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge QUI Y EST et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus grande et beaucoup plus belle.. " Ces mots : QUI Y EST valent un long poème. Ils signifient non seulement qu'on avait laissé la miraculeuse statue dans son sanctuaire, mais, nous semble-t-il, qu'on n'avait pas même songé à cette odieuse chose, d'enlever d'une chapelle, bâtie spécialement pour la recevoir, une statue qui l'avait ensuite consacrée par ses miracles.

Les madones de l'Ancienne-Lorette et de Gandagouagué différaient donc de la nôtre et différaient entre elles, puisqu'on les trouve, à la même date, 1675, en des lieux si éloignés l'un de l'autre. Du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy, en Belgique, il est donc venu dans l'Amérique du nord trois statues faites du chêne où la madone originale avait été trouvée. La quatrième <sup>(9)</sup> — nous avons parlé de quatre — serait celle que nous avons reçue en 1902, et que nous croyons authentique.

Cependant notre Vierge miraculeuse a fini par disparaître, comme ses deux contemporaines. Impossible de douter qu'elle

(8) Edit. Burrows. Vol. LX. p. 70.

(9) Nous ne disons rien de la statue de Notre-Dame de Foy en argent, vrai chef-d'œuvre d'orfèvrerie, qui est dans le trésor de la mission huronne de la Jeune-Lorette.

n'ait péri dans sa chapelle détruite par l'incendie, à l'automne de 1698. <sup>(10)</sup>

Cette année-là même, après l'échange du terrain de la route du Vallon contre celui qu'occupent aujourd'hui l'église et ses dépendances, <sup>(11)</sup> la construction de notre troisième église était commencée. Les travaux durent traîner en longueur, — on était si pauvre ! Le clocher du moins prit son temps puisque, la croix <sup>(12)</sup> qui le couronnait et qui a été conservée — évidemment on a toujours eu ici l'esprit de conservation ! — porte la date de 1723. Sur la tige et le croisillon terminés par d'élégantes fleurs de lys, on lit, gravée au ciseau à froid, cette inscription: F. P. I. LOZEAU 1723 — P. PREVOST CVRE. <sup>(13)</sup>

Voilà un document impérissable. Que les gens de ce temps-là avaient d'esprit ! C'est le cas de le dire, ils valaient bien ceux du nôtre. M. Le Prévost nous est déjà connu comme le pieux et habile sculpteur de notre Vierge deux fois séculaire. Quant à I. Lozeau, c'était probablement — on pourrait peut-être dire : *certainement* — ce Jean Loiseau, ferblantier que le *Recensement de Québec en 1716*, <sup>(14)</sup> mentionne parmi les habitants de la rue de la Montagne.

(10) On le sait par le greffe du notaire Chambalon. L'incendie eut lieu entre le 18 septembre et le 6 novembre, 1698. Le 18 septembre, Mgr de Saint-Vallier, érigeant la paroisse dit qu'il y a *une église*. Le 6 novembre on trouve un acte entre l'évêque et Jacques Pinguet de Vaucour pour échanger le terrain de l'ancienne église qui a été incendiée contre celui qu'occupe l'église actuelle, *Archives judiciaires*. Une belle copie de ce dernier document est dans nos archives, grâce à l'obligeance de l'érudit modeste et bienveillant qu'était le regretté Philéas Gagnon.

(11) Voir, supra, p. 7, note 2.

(12) Belle croix en fer forgé avec de gracieux ornements forgés aussi et fixés par des armatures qui défient les morsures du temps. Nous l'avons trouvée fichée dans le sol du cimetière et fait placer sur un piédestal au bout de la principale avenue.

(13) On peut lire, pensons-nous : Fait Par Jean Lozeau. En ce temps-là U et V avaient la même forme ainsi que I et J. L'A et le V sont ici réunis — Il y a d'autres lettres que nous ne pouvons traduire ; En haut L. V. en bas I. B. P. — Le prénom de M. Le Prévost était Pierre.

(14) Ainsi en cette paroisse, gardienne fidèle, autant, plus peut-être qu'aucune autre, non seulement des vieilles choses mais des vieilles coutumes, beaucoup de travaux importants ont été exécutés presque sans frais. Le cimetière, vrai casse-cou après deux cents ans d'usage a été en quelques jours nivelé, nettoyé et percé de belles avenues gravées : l'aqueduc qui fournit au presbytère une eau fraîche et limpide et qui comprend une grande citerne et sept arpents de tranchées en partie dans le roc vif, a été fait en une semaine. Tout le monde a tenu à y travailler. On dînait en chaque occasion et l'on soupait au presbytère le plus joyeusement du monde. Les journaux n'en ont pas parlé ; nous n'aimons pas à faire parler de nous. Peut-être que c'eût été bon à publier comme exemple d'excellent esprit paroissial.

Il a pu couvrir le clocher et en faire la croix. Ce sont choses parfaitement compatibles.

Cette église, mise à mal par l'explosion de 1760, a été rebâtie ou réparée en 1761 et 1762. Un vieux livre de comptes — conservé précieusement aussi ! — et qui remonte à cette époque, nous renseigne sur le détail des dépenses. On y trouve mainte entrée pour de l'eau-de-vie. Beaucoup de choses, coupe de bois, charrois et même mise en œuvre des matériaux, se faisaient — et se font encore — à la corvée. Or, l'eau-de-vie était alors la cheville ouvrière de la corvée volontaire : nos grands-pères non seulement avaient de l'esprit, mais ils aimaient l'esprit.

L'édifice remis en état de 1761 à 1762 n'était ni Saint-Pierre de Rome, ni Saint-Paul de Londres. Quand on l'a démoli en 1878, les murailles presque achevées de la nouvelle église, commencée en 1876, et qui pourtant n'a rien des proportions d'une cathédrale, <sup>(15)</sup> l'enveloppaient tout entier et il y tenait à l'aise. Il avait trente pieds de largeur sur quatre-vingts de longueur. Saint-Foy était cependant alors une assez grande paroisse, comprenant presque tout Sillery et le Cap-Rouge. Où logeait-on les fidèles ? Mystère. On sait, par contre, que ceux qui pouvaient trouver place étaient chauffés en hiver par un poêle juché sur des tréteaux de cinq ou six pieds de hauteur, d'où ses ronflements pouvaient de toute façon dominer ceux des paroissiens pendant le sermon du curé.

La paroisse avait été canoniquement érigée par Mgr de Saint-Vallier, le 18 septembre 1698 <sup>(16)</sup>, alors que la chapelle de la route du Vallon existait encore, et, pour cette raison, appelée Notre-Dame-de-Foy. Tel est son vrai nom. Pourquoi la nomme-t-on presque toujours aujourd'hui Sainte-Foy ? Du nom d'un fief qu'y possédait un des insignes bienfaiteurs de ce pays, M. de Puiseaux, <sup>(17)</sup> dont le souvenir reste à jamais attaché à la *Pointe-à-Pizeau*, site incomparable de la coquette église de Sillery. Ce fief, d'après M. Ferland, était probablement sur les bords de la rivière du Cap-

(15) Elle mesure, hors d'œuvre, soixante et un pieds sur cent trente et un.

(16) Voir, *supra*, p. 7, note 2.

(17) Voir, sur cet homme de bien, *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, vol. I. pp. 10, 129, 135, 150, 152, 156, 158.

Rouge. <sup>(18)</sup> On peut affirmer sans crainte que tel était son vrai site, comme l'histoire de la fondation de Montréal le montre assez clairement. Les fondateurs de Ville-Marie, en effet, de l'automne 1641 au printemps 1642, reçurent l'hospitalité de M. de Puiseaux, partie dans sa maison de Saint-Michel, au pied de la Pointe-à-Pizeau, partie dans sa maison de Sainte-Foy, où pendant l'hiver ils construisirent les barques qui devaient, au mois de mai suivant, les conduire à Montréal. Cela suppose le voisinage d'une rivière, ce qui, joint au nom de Sainte-Foy donné de temps immémorial aux lieux voisins, ne permet pas de douter que cette rivière ne fût la Rivière du Cap-Rouge. Le fief était sur la rive gauche <sup>(19)</sup>, puisque la droite appartenait à M. de Maure.

Du fief, le nom s'étendit à toute la paroisse et prévalut sur le nom officiel donné un demi-siècle plus tard. Dans les documents, on trouve les deux noms, tantôt l'un tantôt l'autre, parfois les deux fondus en un seul: Notre-Dame-de-Sainte-Foy. Ainsi, par exemple, écrit M. Buisson de Saint-Cosme, curé ici de 1711 à 1712. Ainsi encore, le greffier Delacetière. Mais le peuple, ami des formules brèves et gardien des traditions, a toujours dit et dira toujours : Sainte-Foy <sup>(20)</sup>.

Toutefois aucun curé ne pouvait ignorer le titre de la paroisse ni l'existence de la miraculeuse madone qui en avait été l'origine. Lorsque M. Le Prévost prit charge de Sainte-Foy en 1714, la perte en était encore récente et c'est sans doute pour adoucir les regrets qu'elle excitait et la réparer autant qu'il était en son pouvoir, qu'il eut la pensée de sculpter la statue dont nous fêtons le 10 septembre prochain, le deuxième centenaire. On voit qu'il y a travaillé *con amore* : la beauté de l'œuvre honore à la fois sa piété et ses talents d'artiste.

Complétons ce rapide résumé de notre histoire en donnant — pour ceux qui ne possèdent pas *le Canada-ecclésiastique*, — la série des Supérieurs de la Mission Saint-Joseph et des curés de Sainte-Foy depuis 1637 jusqu'à nos jours :

(18) Voir, sur ce fief, les mêmes pages.

(19) Impossible cependant d'en faire la preuve légale, faute du titre de Concession. C'est ce qui a empêché les évêques de Québec d'en prendre possession. M. de Puiseaux leur avait laissé cette terre par son testament fait à la Rochelle en 1647. V. *Hist. de Ste-Foy*. I. p. 158.

(20) Voir *Ibid.* pp. 10 et 152, ss ; *Bulletin des Rech. Hist.* mars, 1900, p. 72.

RR. PP. Lejeune, 1638-1640 ; — Jean Dequen, 1641-1646 ; Joseph Duperron, 1647 ; — J. Dequen, 1648 ; — Lejeune, 1649 ; — J. Dequen, 1650 ; — Pierre Bailloquet, 1651-1652 — Gabriel Druillètes, 1652-1653 ; — P. Bailloquet, 1654 ; — J. Dequen, 1655 ; — G. Druillètes, 1656-1662 ; — Henri Nouvel et Jacques Frémin, 1663-1665 ; — André Richard, 1666-1669 ; — Chs. Albanel, 1670 ; — Marie-Joseph Chaumonot, 1671-1675 ; — Jacques Vaultier, 1676-1680 ; — Vincent Bigot, 1681-1862 ; — Jacques Bigot, 1683 ; — Henri-Joseph Gassot, 1684-1685 ; — Jac. Bigot, 1686-1688 ; — Vincent Bigot, 1689-1690 ; — Jacques Viguier, 1691-1698.

Curés Charles Amador Martin, 1698-1711 ; — Michel Buisson de Saint-Cosme, 1711-1712 ; — Frs LeBrun, S. J., 1712 ; — Gervais Lefebvre, 1712-1714 ; — Pierre-Gabriel Le Prévost, 1714-1756 ; — François Borel, 1756-1774 ; — Ignace Tinon-Desrochers curé de l'Anc.-Lorrette, desservant Saint-Foy, 1774-1777 ; — Ls-Eustache Chartier de Lotbinière, 1777-1782 ; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, 1782-1786 ; — Frs Borel, 1786-1791 ; — Chs-Jos.-B. Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1791-1795 ; — Jean-Marie Fortin, 1795-1800 ; Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette desservant Sainte-Foy, 1800-1802 ; — Frs Vezina, 1802-1804 ; — Alexis Dorval, 1804-1805 ; — Frs Vezina 1805-1810 ; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1810-1811 ; — Louis Brodeur, 1811-1812 ; — Barthélemi Fortin, 1812-1814 ; — Antoine Tabeau, 1814-1817 ; — J.-D. Daulé, chapelain des Ursulines, remplaçant le précédent, oct. 1815 et mai-septembre, 1816 ; — Jacques Odelin, 1817-1819 ; — Michel Dufresne 1819-1822 ; — Jean-Zéphirin Caron, 1822-1825 ; — Louis Gingras, 1825-1826 ; — Philippe Anger, 1826-1831 ; — Michel Masse, 1831-1836 ; — J.-B. Ant. Ferland, 1836-1837 ; — Pierre Huot, 1837-1868 ; — Jérôme Saseville 1868-1893. Depuis 1893, le sous-signé —

H.-A. Scott, ptre.



## LITURGIE ET DISCIPLINE

## EXPOSITION DU SAINT SACREMENT AVEC LE CIBOIRE.

Q. — Durant le mois de mai dernier, j'ai donné tous les jours la Bénédiction du Saint Sacrement avec le ciboire, dans la chapelle où se réunissaient les membres de la communauté. Il n'y avait pas de sermon ni " d'instruction orale d'au moins dix minutes, " comme l'exige dans ce cas la *Discipline du Diocèse de Québec*. — Un confrère me donne des scrupules, en me disant que je n'avais pas le droit d'agir ainsi. — Moi, je prétends que l'exposition privée, même avec bénédiction, peut se faire sans cette permission de l'Ordinaire et par conséquent sans l'accomplissement des conditions auxquelles elle a été accordée. Qui a raison ?

R. — 1° En outre de l'exposition du Saint Sacrement avec l'ostensoir dite publique et solennelle, il y a l'exposition *privée* qui consisté à ouvrir le tabernacle, où le ciboire couvert de son pavillon reste exposé aux regards des fidèles, sans qu'on puisse jamais déposer la pyxide sur un trône ni même sur l'autel (S. R. C. n. 3394).

Cette exposition s'appelle *privée*, parce qu'il est permis d'y recourir pour une cause *privée*. Mais elle n'est pas *privée* dans le sens qu'un curé pourrait ouvrir *pour lui seul* la porte du tabernacle et faire ainsi son adoration ; l'exposition *privée* suppose toujours un certain nombre d'adorateurs (*Ephemerides Liturgicae*, 1895, p. 709).

2o.— Cette exposition *privée* peut se faire *sine Ordinarii licentia* (Instructio Clementina-Gardellini). L'Eglise s'en remet pour cette fonction à la prudente et sage discrétion des curés et recteurs d'églises ou de chapelles, *ad beneplacitum rectoris ecclesiae* (Benoit XIV). Mais c'est à l'Evêque qu'il appartient de statuer ce qu'il convient de faire pour entourer le Saint Sacrement des honneurs qui lui sont dûs (S. R. C. n. 800).

On a cru à tort que le privilège de faire l'exposition *privée* sans la permission de l'Evêque était particulier aux membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs. C'est un privilège général qui remonte assez loin; on y recourt maintenant plus souvent qu'autrefois, grâce précisément aux Pères du Très Saint Sacrement qui l'ont souvent signalé à leurs Prêtres-Adorateurs, comme un bon moyen de ne pas manquer à l'heure d'adoration et d'en faire profiter les fidèles.

3o.— Il suffit pour cette exposition *privée* que le prêtre qui préside la réunion porte l'étole et le surplis et qu'il y ait au moins six cierges d'allumés. L'encensement n'est pas requis ; il est

même plus conforme à l'esprit de l'Eglise de l'omettre (S. R. C. n. 2957). — Le conopée et le devant d'autel peuvent rester de la couleur de l'office du jour (*Caerem Romano-Seraphicum*).

La bénédiction *peut* se donner à la fin de l'exposition privée, en se conformant au cérémonial prévu par le droit (1), savoir : récitation ou chant du *Tantum ergo*, verset *Panem de caelo*, oraison du Saint Sacrement, voile huméral pour la bénédiction (S. R. C. nn., 3650, 3875).

4o.—Pour nous, du diocèse de Québec, il se présente une difficulté. L'Ordinaire a permis (15 mai 1876) " d'une manière générale la bénédiction avec le ciboire tous les jours du mois du Sacré-Cœur de Jésus, du Mois de Marie, du mois de S. Joseph et du mois des âmes, où il y aura exercice public avec sermon ou instruction orale d'au moins dix minutes."

S'il s'agissait ici d'un statut diocésain défendant toute exposition privée sans la condition exigée ou en dehors de ces quatre mois, nous ne conseillerions pas de passer outre. Mais comme il n'est ici question que de couper court à des demandes qui arrivaient de tous côtés, et de mettre sous les yeux du clergé, un tableau des jours où la bénédiction du Saint Sacrement, soit avec l'ostensoir, soit avec le ciboire, est permise, nous ne donnerions à cette permission une portée restrictive que pour la première partie, la plus importante, les saluts avec l'ostensoir. Nous ne nous ferions pas scrupule de bénéficier en aucun temps du privilège de l'exposition privée *servatis servandis*, présumant l'acquiescement de l'Ordinaire.

Toutefois, par déférence pour l'autorité, lorsqu'il s'agit des quatre mois mentionnés, nous en référerions à l'Ordinaire, s'il paraît impossible ou trop onéreux de faire une " instruction orale d'au moins dix minutes."

(1). Voir *Appendice au Rituel*, page 78

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Ordinations** Dimanche, le 13 août, dans l'église paroissiale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Son Eminence le Cardinal Bégin a conféré les Ordres Mineurs à MM. les abbés Joseph-Alphonse Pelletier ; Joseph Poulin ; Epiphane Thériault et Adrien Bernier. Les Messieurs, dont les noms suivent, ont reçu le sous-diaconat : Thomas Pelletier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Joseph Laforest, de St-André ; Alphonse Guimont, de Cap-St-Ignace ; Numa Boulet, de Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Joseph Lallemant, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Stanislas Lord, de St-Cyrille de l'Islet.

Mardi, le 15 août, dans la même église, Son Eminence a conféré le diaconat à ceux qui avaient été élevés au sous-diaconat le 13 au matin. A ces deux ordinations, Son Eminence le Cardinal Bégin était assisté de M. le Chanoine L. Dumais, supérieur du Collège de Ste-Anne et de M. l'abbé Jos. Gosselin, directeur des ecclésiastiques au même collège.

**Vêtures et profession religieuse** — Mardi matin, le 15 août, il y a eu au couvent des sœurs de Jésus-Marie, à Sillery, une cérémonie de vêture et de profession religieuse, présidée par Sa Grandeur Mgr Roy.

Ont pris le saint habit: Melle Berthe Leclair, de Trois-Pistoles, en religion sœur St-Thomas d'Aquin; Mlle Aline Prévost, de St-Charles de Bellechasse, en religion sœur St-Désiré; Mlle Rose Alma Langelier, de St-Pascal de Kamouraska, en religion sœur St-Honorius.

Ont prononcé leurs vœux temporaires: sœur St-Alphonse Rodriguez, Mlle D. Blanchet de Providence; sœur St-Barnardin de Sienne, Mlle Letellier de Québec; sœur Ste-Hildegarde, Mlle Roy de St-Anselme; sœur Ste-Flore, Mlle Morency de St-Joseph-de-Lévis; sœur Ste-Marthe, Mlle Veilleux de Beauceville; sœur St-Lazare, Mlle Bernard de Fall River.

A prononcé ses derniers vœux: sœur Ste-Agnès de Jésus, fille de M. A. Drolet de Québec.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. Père Chaput, S. J. de Montréal.

— Mardi, le 15 août, Mgr Th. Rouleau, P. D. a présidé une cérémonie de Vêture et de Profession dans l'église du Bon-Pasteur de Québec. L'assistaient comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés N. Parent, curé des Eboulements et O. Fortin, vicaire à St-Georges de Beauce.

Ont revêtu le saint Habit de la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie: Sœurs M.-A. Ferland, de Ste-Marguerite, Dorchester, en religion Marie de Sainte-Croix; M.-B. Rhéaume, de St-Edouard de Lotbinière, en religion Marie de St-François-Xavier; M.-A. Villeneuve, de St-Alexis de Chicoutimi, en religion Marie-Vianney; C. Landry, de St. Sylvestre, en religion Marie de St-Sylvestre; B. Beaudoin, de Champlaine, en religion Marie Jacques-Marie; B. Côté, de London, Connecticut, E. U., en religion Marie-Paul-Eugène; R. Ste-Marie, de Biddeford, Maine, E. U., en religion Marie de Ste-Rolande; B. Ouellet, de Ste-Anastasia, Mégantic, en religion Marie-Paule; D. Blais, de St-Sauveur de Québec, en religion Marie de St-Narcisse.

Ont fait profession des saints vœux ; Sœurs M.-A. Boucher, de Sherbrooke, en religion M. de St-Denis ; H. Grandmont de Champlain, en religion M.-Jeanne de la Croix ; B. Poulin, de St-Elzéar, Beauce, en religion M. de St.-Léandre ; B. Brassard, de St-Dominique de Jonquière, en religion Marie de Sion ; B. Fortin, du Cap St-Ignace, en religion M. de St-Omer ; D. Coulombe, de St-Isidore, Dorchester, en religion Marie de Ste-Lutgarde ; M.-A. Lebreux, de St-Isidore, en religion M. de Ste-Adèle ; Y. Gamache, de St-Isidore, en religion M. de Ste-Alphonsine.

**Aux prières** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Madame Isaïe Gagnon, décédée dimanche soir, le 20 août, à l'Hotel-Dieu du Précieux-Sang. Feu Mme Gagnon était la mère de M. l'abbé Alph. Gagnon, sous-secrétaire de l'Archevêché.

---

### LES LIVRES

LE T. R. P. LEFLOCH, supérieur du Séminaire français de Rome. *Les Elites sociales et le Sacerdoce*. Paris (Pierre Tequi, 82 rue Bonaparte.) Brochure in-8. Prix: 1 franc. En vente à Québec à la librairie Garneau.

La pénurie des prêtres est le grand péril de l'Eglise de France, comme d'autres peuples catholiques. La guerre actuelle, par le nombre et la qualité de ses victimes, par les divers obstacles qu'elle dressera sur le chemin des vocations, rendra plus difficile encore la multiplication des membres du clergé.

Personne ne pouvait toucher à ce grave sujet avec plus d'autorité que le T. R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome. L'éminent supérieur, éminent consultant des SS. Congrégations romaines a observé en bonne place les causes de la raréfaction des vocations ecclésiastiques, calculant les funestes conséquences qui en découlent pour l'Eglise et pour le clergé. Mais il ne s'arrête pas à constater le mal. Il invite à combattre les causes et les conséquences de cette plaie sociale par la participation généreuse de toutes les classes de la société à l'honneur du sacerdoce. Cette étude, d'une lecture instructive et attrayante, a pour but spécial de rappeler que les élites sociales doivent aussi à l'Eglise l'impôt du sang.

Une très remarquable lettre de Son Eminence le Cardinal Billot, sert d'avant-propos à l'ouvrage, du Père Le Floch.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### UN FLEAU NATIONAL

Sous ce titre, *l'Eclaireur*, publié à Beauceville, a écrit excellemment, il y a quelques semaines, les réflexions qui suivent sur la peur des familles nombreuses :

“ Il ne faut pas avoir peur d'aborder certaines questions d'une importance vitale pour notre race et dont l'étude et la solution sont un gage précieux du maintien et de l'avancement de notre influence sur le sol de notre pays. L'une des préoccupations qui semblent fatiguer particulièrement les vrais patriotes de notre sang, les inquiéter, leur causer des craintes encore vagues mais certainement motivées, c'est le mouvement qui semble grandir de la crainte de la grande famille, chez nos jeunes mères canadiennes-françaises. C'est un mal terrible qui mènera sûrement à un désastre. Il s'agit donc de poser franchement la question, sans détour, sans arrière pensée, et dire carrément les choses telles qu'elles sont.

“ Dans nos classes “bien,” chez nos professionnels, nos gens marchands, nos fonctionnaires supérieurs, la chose est incontestable : la maternité féconde n'est pas à la mode. Il faut voir les airs scandalisés des chères madames devant une femme aux enfants nombreux. Elles détournent la tête, poussent des soupirs qui en disent long. Leur dignité personnelle en paraît solidairement compromise. Elles ont l'air de se trouver devant une chose antinaturelle et un peu avilissante. Quant au mari, on dit de lui, derrière l'éventail : “ Mais ma chère, c'est un monstre, cet homme-là ! ”

“ Je vous le répète : la maternité passe de mode et l'on commet ce crime national, sans réflexion, peut-être, mais ce crime qui n'en

est pas moins un de voler à la famille, à la race et au pays ses fils dont il faut la collaboration future pour la grandeur de la patrie.

“On l’a répété plusieurs fois: c’est la fécondité de notre race qui fait son gage de succès. La France déplore aujourd’hui et souffre profondément de cette plaie hideuse du malthusianisme qui a dépeuplé ses villes et ses campagnes et attiré sur elle la colère de Dieu. Le mal n’est pas encore prononcé, chez nous, fort heureusement, mais il est temps de jeter le cri d’alarme. Consultez les prêtres, consultez nos médecins et vous serez étonnés de savoir qu’elles sont nombreuses les femmes de notre race — même dans la classe agricole — qui redoutent la maternité, ne la subissent qu’à regret et l’écartent d’elles autant qu’elles le peuvent. C’est l’acheminement vers le désastre national.

“Le Canada-français a encore besoin et plus que jamais de bons ménages, unis par l’amour, heureux par le travail, assez confiants dans la vie pour désirer la perpétuer et l’accroître.

“Soyons donc toujours fiers et orgueilleux de la belle et généreuse fécondité de notre race. Défendons-en les prérogatives avec un soin jaloux et ne soyons jamais réduits comme on l’est en France, aujourd’hui, à fonder des prix pour encouragement aux familles nombreuses.”

Nous souhaitons bien, avec *l’Eclaireur*, que le danger vraiment national qu’il indique si bien cesse de faire des progrès parmi notre peuple ; mais s’il est vrai, comme l’a affirmé M. G.-E. Marquis, chef du bureau des statistiques du Québec, que “depuis un siècle et demi, le coefficient de la natalité est tombé dans la Province de Québec, de 65 à 35 pour 1000 de population,” il est grand temps que tous ceux qui peuvent faire quelque chose pour enrayer pareil fléau s’y emploient par tous les moyens qui sont à leur disposition : il s’agit de guérir une plaie qui est la ruine d’un peuple.

## FAITS ET ŒUVRES

LES RETRAITES FERMÉES FÉMININES

On parle beaucoup, depuis quelques années, même au Canada, de retraites fermées ; nos hommes, nos jeunes gens de toute catégorie y sont invités ; il y en a moins pour les jeunes filles. A quoi cela tient-il ? Ces retraites leur sont-elles moins faciles, leur seraient-elles moins utiles ? Je voudrais m'essayer à prouver que non : l'affaire de quelques lignes.

Elles ne leur sont pas moins faciles, et pour de multiples raisons : parce que la jeune fille n'a pas un moindre souci de son âme que le jeune homme, au contraire ; parce qu'elle est aussi généreuse, et plus ; parce que le cloître lui fait moins peur, parce que ses loisirs sont parfois plus fréquents ou son travail moins enchevêtré d'embarras. Et si toutes ses raisons sont trop relatives et n'ont point de valeur péremptoire, en voici une déterminante et victorieuse de toute objection : la femme est naturellement douce, pieuse, recueillie, la grâce trouve en elle une nature ordinairement docile aux inspirations de la sainteté ; or, la retraite fermée répond à ces instincts de nature et de grâce de l'âme féminine. Aussi bien, pour elles plus encore que pour l'homme, la retraite fermée, la solitude, le silence, la prière de trois jours passés au temple, seront-ils une de ces visions reposantes dont le souvenir ensoleille toute une vie, la source d'une vigueur nouvelle qui délivre de l'horreur du devoir, de la peur de vivre, même quand vivre consiste à souffrir et à se dévouer. Au surplus, ce n'est point de ce premier chef que défend l'indifférence assez commune qui existe à l'égard des retraites féminines ; elles se disent ou on dit d'elles : à quoi bon ? la femme est assez pieuse sans cela et qui sait même, — oui, on ajoute pareil propos : — qu'il sait si les retraites ne vont pas la confire dans une piété d'émotions et d'égoïsme... Excusez, mesdemoiselles.

Eh ! bien, non, la femme n'est pas assez pieuse pour n'avoir point besoin de retraite. C'est raisonner bien mal que de croire que les saintes âmes sont quantité négligeable dans le royaume de Dieu, et qu'il n'y a pas lieu de leur faire produire cent pour un : le cultivateur ne néglige point ainsi ses bonnes pièces, le divin V -

gneron n'est point accoutumé lui non plus d'en faire autant. Et, puis donc, est-elle si pieuse, si bonne chrétienne que cela, la jeune fille et la femme de nos jours ? Mon Dieu, je ne voudrais point lui faire de peine . . . et je ne sais comment le lui dire, mais la femme du vingtième siècle, en plein sol de chez nous, est peut-être bien plutôt " une poupée " qu'une nonne, un " journal de modes " plutôt qu'une revue pieuse, une " boîte à médisances " autant qu'une fontaine de dévouement ; c'est l'une d'elle qui parle ainsi car pour moi, je n'oserais . . . La retraite qui ferait comprendre à une jeune fille que même aujourd'hui la vie chrétienne consiste à prendre une bonne et forte croix sans trop la choisir, l'acceptant du ciel lui-même ; croix des deuils, croix des maladies, croix des larmes, ces blessures de l'âme plus cuisantes que les entailles faites dans la chair ; croix d'un mari à servir et non à tyranniser en paroles et en humeurs ; croix d'une famille à accepter, à aimer, à élever, à sauver ; croix qu'il faut reprendre chaque matin, reposer souvent sur son épaule d'où elle glisse toujours ; croix qui est sans poésie et sans art et que la foi fait briller et sait fleurir : cette retraite, dites-vous, n'est point utile à la femme de nos jours ? Vous n'êtes vraiment pas sérieux.

Et puis le rôle domestique et social de la femme, son talent de dominer les cœurs, l'adresse de son esprit à tisser des organisations qui couvrent les hontes du siècle et en réchauffent les membres souffrants ; la puissance presque infinie de son cœur quand il s'entête à convertir un mari, à préserver un frère, à sauver un fils, à fonder et à soutenir des œuvres, à condition toujours qu'elle soit humble, patiente, croyante, sans ambition, sans jalousie, sans faiblesse morale : le don apostolique de la femme, en un mot, ce reflet que toute jeune fille, et que toute épouse porte en son âme de la sur-naturelle destinée et de la maternelle et virginale puissance de la Vierge Marie ; tout cela exploité, enrichi, décuplé, orienté, sanctifié par la retraite, cela est inutile, vous osez croire.

Réfléchissez-y, jeunes filles, et peut-être vous aussi *les autres* . . .

J. M. RODRIGUE VILLENEUVE, O. M. I.

*Le Foyer.*



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1916 - - - - - \$871,994.60

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911.         | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1913          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin 1916  | 483      | 33,536                  | 63,943   | 871,994.60   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 373.89   | 555.48   | 734.03   | 912.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 323.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2337.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7388.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7978.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9205.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.16  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Ynkon, aux taux suivants :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| \$ 5.00 ou moins | ..... 2 sous |
| de 5.00 à 10.00  | ..... 6 "    |
| de 10.00 à 30.00 | ..... 10 "   |
| de 30.00 à 50.00 | ..... 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

3  
0  
7  
7  
6  
1  
9  
9  
0  
5  
7  
7  
1  
6  
0  
1  
0  
1  
5  
9  
0  
E

12  
12  
12  
12  
12

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétrope.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

---

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

---

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

---

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
**GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

**Spécialités** :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BISEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin-blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC.

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles